

PARKING HEPIA Zone B - Centre Ville - Intérieur

La Fondation des Parkings, agissant au nom et pour le compte de l'Etat de Genève, octroie un abonnement qui permet le stationnement automobile dans le parking précité, sous réserve d'éligibilité à l'une des situations ci-dessous, contre remise des justificatifs adéquats ainsi que des conditions d'abonnement valablement signés. L'abonnement moto n'est, lui, soumis à aucun critère d'octroi.

Public - Particuliers
et DIP

- situation de handicap ;
- horaires de travail hors transports publics ;
- personnel pénitentiaire en uniforme ;
- co-voitureurs sur site ;
- voltigeurs.

Pour chacune de ces 5 situations, il est impératif de fournir le « Formulaire de demande d'une place de stationnement pour pendulaire » qui inclut «l'attestation employeur ».

Public - Entreprises

- utilisation professionnelle du véhicule (copie du RC ou bail à loyer, attestation d'usage professionnel).

Habitant

- résidant dans un périmètre de 300 m (attestation de l'Office cantonal de la population, copie du contrat de bail ou copie du permis d'établissement).

Prestations et conditions tarifaires mensuelles TTC en CHF :

Abonnement DIP : 215.-

Entrée en vigueur le : (1^{er} de chaque mois).

Remplir lisiblement ce formulaire de demande d'abonnement et le renvoyer à l'adresse ci-dessus avec les justificatifs demandés :

Nom, prénom et date de
naissance ou

raison sociale, nom et prénom
du représentant :

Numéro de matricule :
(pour les employés de l'Etat)

Adresse e-mail :

Adresse :

No. de téléphone :

Véhicules (maximum 2)

Marque véhicule(s) :

Numéro de plaques :